## N° 96 SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

15 février 2022

## PROJET DE LOI

autorisant la ratification de la convention relative à la nationalité entre la République française et le Royaume d'Espagne

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15<sup>e</sup> législature) : 4789, 4919 et T.A. 776.

**Sénat : 418**, **464** et **465** (2021-2022).

## **Article unique**

Est autorisée la ratification de la convention relative à la nationalité entre la République française et le Royaume d'Espagne, signée à Montauban le 15 mars 2021, et dont le texte est annexé à la présente loi <sup>(1)</sup>.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 février 2022.

Le Président,

Signé: Gérard LARCHER

\_

 $<sup>^{(1)}</sup>$  Voir le document annexé au projet de loi n° 4789 (AN  $-\,15^{\rm e}$  législature).